



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE

CGT DES SERVICES PUBLICS

DU MORBIHAN

Monsieur Mickaël GALY
Préfet du Morbihan
10 Place du Général de Gaulle
56000 VANNES

Lorient, le 24 septembre 2025

Objet : préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mercredi 1er octobre au vendredi 31 octobre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des salarié.es et agent.es des communes, département du Morbihan, région Bretagne, établissements publics, office de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,

En voulant imposer une purge budgétaire de plus de 40 milliards d'euros, la « macronie » entend condamner les fonctionnaires territoriaux à une dégradation de leurs conditions de vie et de travail d'une violence inédite.

En allouant plus de 200 milliards d'euros aux entreprises sans contrôle et sans contrepartie, en multipliant les exonérations, les allègements d'impôts et de cotisations sociales, les gouvernements successifs de la « macronie » organisent le déficit budgétaire et accroissent la dette publique. Nous n'en sommes pas responsables !

A entendre le président de la République, il n'y aurait pas d'alternatives à la baisse de la dépense publique, pas d'alternatives non plus pour l'amélioration de notre système de protection sociale et de retraites, pas de moyens pour les services publics et les fonctionnaires territoriaux.

Les agent.es publics subissent une agression sans précédent avec en plus de la journée de carence, 10 % d'indemnisation en moins à partir du deuxième jour d'arrêt maladie, non versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat, etc.

Nous estimons que les annonces et réformes récentes du gouvernement constituent des attaques graves contre le statut, les droits, les conditions de travail, la rémunération et la retraite des agents territoriaux. Parmi ces attaques, on peut citer :

- **L'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ à la retraite effectif**, que la réforme des retraites entend imposer, en mettant en cause l'équilibre des régimes publics, et en particulier celui des fonctionnaires territoriaux, ce qui revient à imposer aux agents une retraite plus tardive, avec des carrières plus longues, sans garanties suffisantes.

Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan

3 Boulevard Cosmao Dumanoir – bât. L'Astrée – 56100 LORIENT

☎ 02 97 83 05 11- ✉ csdcgtmorbihan@gmail.com

- **Le gel du point d'indice**, dont la valeur n'a pas été revalorisée de façon significative, entraînant une perte de pouvoir d'achat continue pour les agents publics
- **Le durcissement des mesures liées aux arrêts maladie et aux périodes de carence**, qui pèsent sur les agents
- **L'élargissement toujours plus important du recours aux contractuels**, la perte de garanties statutaires, la réduction des droits collectifs
- **La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019**, dont certaines dispositions (élargissement des recrutements contractuels, modification des instances de dialogue social, flexibilisation des carrières et des mobilités, recours accru à des ordonnances, etc.) fragilisent le statut des fonctionnaires territoriaux.

Ces mesures sont vécues comme une dégradation importante de la fonction publique territoriale, tant sur le plan des droits que de la reconnaissance. Le mépris affiché à l'égard des agents, le manque de dialogue réel, la justification par des contraintes budgétaires et des équilibres financiers sans partage des efforts sont inacceptables.

En conséquence, la **Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Morbihan** porte les revendications suivantes :

- **Augmentation du point d'indice à 6 €** pour tous les agents territoriaux, afin de compenser la perte de pouvoir d'achat accumulée
- **Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique** (loi n° 2019-828 du 6 août 2019), pour restaurer un cadre de statut protecteur, limiter le contrat, préserver les garanties statutaires, réaffirmer le rôle des instances paritaires, du dialogue social, et la titularisation
- **Abrogation de la réforme des retraites** avec un retour à l'**âge légal de départ à la retraite à 60 ans**, avec durée de cotisation permettant un départ à taux plein à cet âge
- **La reconnaissance et la prise en compte de toutes les conséquences des réformes sur les fonctionnaires territoriaux** : en termes de conditions de travail, de pénibilité, de genre, de précarité, de statuts, etc.
- **Amélioration des conditions de travail**, notamment par l'octroi de moyens humains suffisants, la réduction de la précarité et le respect du droit à la santé et à la sécurité.
- **Défense et développement du service public territorial**, avec maintien de toutes les missions de proximité au service des usagers, contre les suppressions d'emplois et les externalisations.
- **Garanties collectives renforcées** pour l'ensemble des agents : déroulement de carrière, protection sociale, droit à la formation, égalité professionnelle femmes-hommes.
- **Arrêt des réformes régressives** touchant la fonction publique (remise en cause des congés, des droits à avancement, des conditions de retraite, etc.).

C'est pourquoi, afin de permettre aux salarié-es et agent-es de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail que la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Morbihan, dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes :

Les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre 2025

Nous souhaitons que toutes les mobilisations nationales et/ou locales contribuent à peser sur les choix du gouvernement, à faire reconnaître nos droits, à faire reculer les mesures régressives, et à obtenir satisfaction de nos revendications.

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications ci-dessus. Les syndiqué.es de la CGT continueront de lutter contre la répression syndicale dans les services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Coordination Syndicale Départementale
CGT des Services Publics du Morbihan,

La coordinatrice

Nelly Balva

